

Thomas Dagoneau se prépare pour ses deuxièmes 24 Heures du Mans

Avoir fait les 24 Heures du Mans en 2013 est un avantage pour l'expérience, même si énormément de choses en 5 ans ont beaucoup évolué... « *Tout d'abord la voiture, puisque j'avais une Oreca LMP2 ouverte en 2013 avec Boutsen Ginion Racing et je suis désormais dans une Ligier LMP2 fermée, qui se rapproche assez du cockpit de la LPM3, mais plus étriqué avec davantage de boutons de commande ; ensuite, les performances pures sur la piste : le vrai différentiel n'est pas en accélération pure mais en passage de courbe avec un grip aéro énorme ! La voiture est littéralement plaquée au sol, avec une marge de manœuvre plus importante qu'en 2013 ; forcément, la préparation physique doit donc être irréprochable pour pouvoir tenir si nous faisons plusieurs relais d'affiler en course !* » précise Thomas Dagoneau.



Séance d'essais privés à Monza



Thomas, après ses premiers roulage au Prologue du Castellet, a pu rouler en séance d'essais privé en Italie sur le circuit de Monza, dont la configuration est idéale pour pouvoir tester le kit aéro spécial 24 Heures de la voiture prévu pour la haute vitesse en ligne droite (près de 320 / 330 km/h au Mans atteints par la voiture 3 fois sur le circuit). « *Cette séance a été très salubre pour engranger les kilomètres et échanger avec mes équipiers Romano et Erwin, faire un peu plus connaissance avec les ingénieurs et le staff du team Larbre*

Compétition, tester le vrai potentiel et poursuivre mon apprentissage de la voiture et de son comportement et essayer de l'extrapoler mentalement sur la piste des 24 Heures que je connais parfaitement bien ; en effet, à Monza on atteint les 315 km/h, on a quelques courbes rapides et de gros freinages sur une piste parfois très bosselée. Les sensations sont vraiment très différentes par rapport à la voiture de 2013 ».

Séance de simulateur obligatoire

Depuis la nouvelle réglementation, Thomas n'ayant pas participé aux 24 Heures du Mans depuis 2013 sera obligé de passer par la case simulateur (6 h à Paris chez AOTECH) pour obtenir l'autorisation de prendre part à la course et aux pré-tests du dimanche 3 juin. En revanche, compte-tenu de sa participation en 2013, il ne sera pas soumis aux obligations de tours minimums obligatoires (de jour et de nuit) lors de pré-tests et des essais libres et qualificatifs.

Séances dédiées avec le Conseil Départemental de la Sarthe

Dans le cadre de son partenariat avec le département, Thomas Dagoneau ira à la rencontre de son public à Bonnétable le mardi 29 mai de 10:00 à 12:00 (parking du Château) et le vendredi 8 juin de 10:00 à 12:00 à Champagné.

Crédits photos : MPS Agency / Com'in Sarthe